|  |
| --- |
| **BESANCON** |
| **7 ECOLE DU SOCLE** |

Date de début : 9/1/2018

Date de fin  : 9/1/2022

Expérimentation article L.314-2 :

|  |  |
| --- | --- |
| **Description de l’expérimentation :**  L'expérimentation s’inscrit dans un territoire haut-saônois de grande ruralité et de grande pauvreté. Profitant de la double volonté des collectivités territoriales, du syndicat scolaire et du conseil départemental, de réhabiliter le collège et d’intégrer dans les locaux existant un pôle éducatif, l’ensemble des acteurs partagent une volonté commune de proposer une école de la scolarité obligatoire et de permettre à tous les élèves de développer les compétences du socle commun de compétences, de connaissances et de culture. | |
| **Thématique(s) de l’expérimentation :**   * Apprentissages fondamentaux * Décrochage scolaire * Confiance, bien-être, climat scolaire | |
| **Hypothèses à évaluer :**  Le projet, qui s'appuie sur analyse des évaluations scolaires, cherche à faire émerger un continuum éducatif de la maternelle à la 3e et à obtenir de meilleurs résultats dans les domaines fondamentaux et orienter les efforts collectifs en faveur des élèves les plus fragiles dès le début de la scolarité.  Il s’agit de favoriser les apprentissages dans un contexte bienveillant en encourageant les progrès des élèves et de passer de l’école au collège en continuité.  Le projet adopte également un volet professionnalisant qui vise à construire une professionnalité partagée au niveau du cycle de consolidation (CM1, CM2, 6e). Les échanges, la mutualisation des compétences professionnelles sont au coeur du projet.  Une réflexion sur les espaces d’apprentissages est conduite avec les porteurs du projet pour repenser les espaces de travail et offrir des environnements adaptés aux différentes activités des élèves et favoriser les espaces créatifs et une pédagogie alternative.  En attandant la phase opérationnelle des travaux programmés pour 2021, les publics du 1er et 2nd degrés du cycle 3 sont mixés sur la dernière heure de la journée, tous les jours de la semaine avec une inclusion des élèves de SEGPA afin de profiter de la logique du multi-niveaux. Toutes les disciplines peuvent être concernées, sur une durée variable allant d'une période scolaire à plusieurs périodes scolaires. Un travail plus particulier s'articule autour de l’aide personnalisée, EMC, EPS, langue, musique.  L’objectif de l’expérimentation est de renforcer la culture de l'accompagnement des élèves les plus fragiles dans un contexte de grande pauvreté et de renforcer le travail en réseau des écoles de secteur.  On vise une mise en cohérence du projet de réseau des écoles avec le COT et le projet d’établissement, une articulation de l’ensemble des actions de formation en inter-degrés pour envisager une identité professionnelle commune et un essaimage. | |
| **Méthode d’évaluation :**  Trois entrées seront donc évaluées :  - amélioration du climat scolaire : mesure du bien être, absentéisme, retards… via le questionnaire de la cellule climat scolaire de l'académie de Besançon.  - évaluation des changements de posture de l’équipe enseignante.  - analyse dans la durée des résultats des élèves. | |
| **Responsables de l’évaluation :**  L'expérimentation doit faire l’objet d’une co-évaluation des acteurs internes, via le groupe de pilotage et d’une évaluation externe via la PARDIE. | |
| **Résultats année précédente :**  Impact sur les performances scolaires ET/OU Impact sur le comportement et le bien-être ET/OU Impact sur les compétences pédagogiques.  Deux volets peuvent d’ores et déjà faire l’objet d’une mesure qualitative. Le climat scolaire pensé dans une approche systémique permet d’analyser une progression dans les relations collaboratives entre l’ensemble des acteurs dans une logique inter-degrés. Les stratégies d’équipes, la prévention de la violence, les pratiques partenariales ou les logiques de coéducation se trouve renforcées.  Par ailleurs, l'expérimentation a permis de travailler plus étroitement la question de la professionnalité des enseignants, en dépassant les actions en direction des élèves, mais bien en pensant les actions de formations partagées.  Les résultats quantitatifs des performances des élèves ne sont pas encore évalués et semblent difficilement évaluable en l’absence d’un protocole de recherche clairement établi. | |
| **Actions prévues à l’issue de l’expérimentation :**  L’expérimentation est vouée à s'inscrire dans le temps, et penser une école de la scolarité obligatoire, même en l’absence de cadrage législatif plus précis sur les écoles du socle ou des savoirs fondamentaux. | |
| **Public(s) concerné(s) :**  Élèves  Personnels de l’Éducation nationale  Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)  **Secteur(s) d’enseignement concerné(s) :**  Public  **Cycle(s) concerné(s) :**  Cycle 1  Cycle 2  Cycle 3  Cycle 4  Cycle 4 | **Nombre concerné :**  d’élèves : 492  d’enseignants : 31  d’établissements : 2  d’écoles : 1  de collèges : 1  de lycées généraux et technologiques :  de lycées polyvalents :  de lycées professionnels : |
|  |
| **Champ(s) de la recherche concerné(s) par le(s) partenariat(s) :** | |

|  |
| --- |
| **Objectifs de recherche :** |
| **Résultats mis en évidence par la recherche :** |
| **Apports de la recherche dans le cadre de l’expérimentation :** |
| **Modalités de valorisation de la recherche :** |